



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Communauté de Communes des Aspres

Allée Hector Capdellayre

BP 11

66301 THUIR Cedex

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

ECT BILLERACH

(Mandataire du groupement : **BET Burillo, SERIAL Accoustique, ENR Conseil et Merou Marc**)

12, rue des Moussous

66380 PIA

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation/transformation du gymnase existant et la création d'une salle de basket ball sur la commune de Saint Jean Lasseille.

■ **Date de la notification du marché public :** 10/04/2020

■ **Durée d'exécution du marché public :** La durée prévisionnelle d'exécution des prestations et de 1 an et 6 mois

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 90 000.00 €
- Montant TTC : 108 000.00 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

Forfait de rémunération : 75 000,00 Euros H.T.
Taux de rémunération : 7,5 %

Part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux : 1 000 000,00 € HT

Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

Eléments de mission	Total sur honoraire %	Total global HT	Répartition par cotraitant				
			Part de ECT	Part de BURILLO	Part de EnR	Part de MEROU OPC	Part de ECT VRD
APS	10 %	7 500,00	6 000,00	700,00	800,00	-	-
APD	16 %	12 000,00	9 000,00	1 500,00	1 500,00	-	-
PRO	18 %	13 500,00	7 000,00	3 000,00	2 500,00	-	1 000,00
ACT	4 %	3 000,00	2 500,00	-	500,00	-	-
VISA	8 %	6 000,00	3 500,00	550,00	1 500,00	-	450,00
DET	22 %	16 500,00	11 800,00	1 000,00	1 400,00	-	2 300,00
AOR	5 %	3 750,00	2 200,00	-	800,00	-	750,00
OPC	17 %	12 750,00	-	-	-	12 750,00	-
TOTAL	100,00%	75 000,00	42 000,00	6 750,00	9 000,00	12 750,00	4 500,00

EXE (si retenu)			8 000,00	-	2 000,00	-	1 000,00
-----------------	--	--	----------	---	----------	---	----------

Eléments de mission	Montant HT	Répartition par cotraitant				
		Part de ECT (H/O)	Part de EnR	Part de SERIAL Acoustique	Part de	Part de
PC		5 000,00	1 000,00	-	-	-
Acoustique		-	-	7 500,00	-	-
Photovoltaïque		-	1 500,00	-	-	-

D - Objet de l'avenant**■ Modifications introduites par le présent avenant :**

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Au stade de l'offre, le forfait de rémunération du Maître d'œuvre est calculé de manière provisoire sur la base de l'enveloppe prévisionnelle de rémunération.

L'enveloppe prévisionnelle de rémunération de travaux était au stade de l'offre à : 1 000 000.00 € HT soit un taux de 7.5 % fixant une rémunération provisoire de 90 000.00 € HT.

Les adaptations au projet ont conduit à une réévaluation du montant du projet à hauteur de 1 111 500.00 € HT suivant les estimations du Maître d'œuvre.

Aussi une réévaluation des honoraires selon la décomposition suivante :

ANNEXE 5 - Décomposition du forfait PROVISoire de rémunération et répartition entre les membres du groupement

RÉPARTITION AUX MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES

OPÉRATION : Réhabilitation/transformation du Gymnase existant et Création d'une Salle de Basket à ST JEAN LASSEILLE

ESTIMATION PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX : 1 000 000,00 € HT

RÉPARTIS DE LA FAÇON SUIVANTE Missions de base 75000,00 € HT

FORFAIT DE RÉMUNÉRATION HT 77787,50 € HT

TVA 20,00% 15557,50 €

FORFAIT DE RÉMUNÉRATION TTC 93345,00 € TTC

HONORAIRES HT : 77 787,50 € HT

MISSIONS	%	Total global HT	RÉPARTITION AUX MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE									
			ECT		BURILLO		EnR CONSEIL		MEROU (OPC)		ECT (VRD)	
			%	MONTANT HT	%	MONTANT HT	%	MONTANT HT	%	MONTANT HT	%	MONTANT HT
APS	10%	7 778,75 €	00%	6 223,00 €	9,33%	725,01 €	0,67%	629,73 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €
APD	16%	12 446,00 €	75%	9 334,50 €	12,50%	1 555,75 €	12,50%	1 555,75 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €
PRO	18%	14 001,75 €	52%	7 260,17 €	22,22%	3 111,50 €	18,52%	2 592,91 €	0%	0,00 €	7%	1 037,17 €
ACT	4%	3 111,50 €	63%	2 592,92 €	0,00%	0,00 €	15,67%	518,58 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €
VISA	8%	6 223,00 €	58%	3 430,08 €	9,17%	570,44 €	25,00%	1 555,75 €	0%	0,00 €	8%	465,73 €
DET	22%	17 113,25 €	72%	12 238,55 €	6,06%	1 037,17 €	8,49%	1 452,03 €	0%	0,00 €	14%	2 385,43 €
AOR	5%	3 889,38 €	56%	2 281,76 €	0,00%	0,00 €	21,33%	629,74 €	0%	0,00 €	20%	777,88 €
OPC	17%	13 223,87 €	0%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	100%	13 223,87 €	0%	0,00 €
SOUS-TOTAUX	100%	77 787,50 €		43 561,00 €		7 000,87 €		9 334,50 €		13 223,87 €		4 667,25 €

+ Prix forfaitaire des missions complémentaires :

- Constitution du permis de construire : 6 223.00 € HT
- Missions acoustique : 7 778.80 € HT
- Production photovoltaïque : 1 555.70 € HT

TOTAL MISSIONS : 15 557.50 € HT

TOTAL : 93 345.00 € HT

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non

☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 3 345.00 € HT
- Montant TTC : 4 014.00 € TTC
- % d'écart introduit par l'avenant : 3.71 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 93 345.00 € HT
- Montant TTC : 112 014.00 € TTC

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. BILLERACH Benjamin	PIA, le 9/6/2021	 ETUDES et CONCEPTIONS TECHNIQUES e.c.t. SAS Guy BILLERACH - François GALLEG0 12, rue des Moussous - 66380 PIA Tél. 04 68 63 28 48 - Fax 04 68 63 42 64 ect.billerach@wanadoo.fr SARL cap.48000€ - 400 117 966 RCS Perpignan

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Thuir, le 09/06/2021

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



Le Président
René Olive



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)